



# CR DP InfraLog Lorraine du 27 juin 2014

Nancy, le 08 aout 2014.

## Compte rendu de la REUNION DP DU 27 juin 2014

Cette réunion est présidée par JM Gassmann (DET)  
Et V.Chevallier (Responsable GU).

Seule notre OS, à cette sortie de conflit, a posé des questions à la direction. Les vacances approchent....

### Effectifs :

#### À la question sur le suivi des embauches :

Le DET nous apprend une « bonne » nouvelle...Quoiqu'attendue !  
Le 12/06, l'établissement a reçu une notification de 18 embauches complémentaires soit 35 autorisations de recrutement pour 2014.  
L'UNSA-Cheminots revendiquait dans toutes les instances ces embauches supplémentaires... Mais le compte n'y est toujours pas !  
Au 24/01, l'autorisation d'apports était de 37, au 07/03, elle était tombée ridiculement bas à 12, puis à 17 !!!  
(Voir notre CR des DP du 24/01 et 07/03).

Pour la montée en puissance du « grand plan de modernisation du réseau », dans une période de renouvellement démographique élevé, et pour un transfert de compétences de qualité, l'UNSA-Cheminots revendique un minimum de 50 embauches pour l'infraLog Lorraine, cette année.



Trop de postes de tous collègues sont encore vacants depuis trop longtemps...

- 1 CSUIE au parc EMS depuis le 31/03/14 !
- 1 CSUIE télécom à Woippy depuis le 22/04/14 !
- 1 SUTIE télécom à Epinal depuis le 13/06/14,
- 1 MAENV + 1ATEN au CMMI à Nancy,....
- 2 assistants QSE ....
- Et la liste n'est pas exhaustive...

Sans oublier le pôle Rh qui détient le plus faible ratio effectif/Rh de l'Infra !

### **Grève et astreinte**

-Si l'agent est gréviste en fin de service précédant la période d'astreinte hors DJS = il est considéré comme gréviste d'astreinte (sauf avis contraire de l'agent)

-Si l'agent n'est pas en grève en fin de service précédant la période d'astreinte hors DJS = il est considéré comme NON gréviste d'astreinte. Il doit monter son astreinte.

Le DET prône pour un certain pragmatisme dans ces situations.

### **ASTI/Télécom**

Places de parking au château d'eau de Metz pour intervention des agents « télécom ».Le responsable étant en congés, la direction ne peut nous donner de réponse...Nous réitérerons notre demande au prochaine DP. Quant aux futurs locaux de Montigny, il y aura assez de places pour les véhicules de service et personnel.

Nous avons interpellé la direction sur un éventuel transfert des agents « telecom » de Thionville, celle-ci nous a répondu que la direction de l'Immobilier (DTI) avait contacté l'établissement à ce sujet et qu'une réunion DTI/ASTI devrait être organisée.

Vos délégués UNSA suivront ce dossier attentivement.

**UNSA-Cheminots Lorraine :**

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

[unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)



## Réforme ferroviaire

Pour conclure cette journée de DP, le DET nous commente le projet de la réforme ferroviaire tel qu'il a été amendé par les députés, ce jeudi 19 juin.

**Infos UNSA** : ce jeudi 10 juillet, le sénat a adopté la réforme ferroviaire. De nombreux amendements proposés par l'UNSA-Ferroviaire ont été portés par les groupes politiques ou le rapporteur. C'est le résultat de notre lobbying qui démontre le bien-fondé de notre démarche. L'UNSA-Ferroviaire était présente à chaque séance parlementaire (Assemblée Nationale & Sénat) afin d'évaluer la portée de ses amendements.

# LA BONNE INFO, C L'UNSA-Cheminots

Retrouvez toutes les infos sur notre site :

<http://lorraine.unsa-cheminots.org/>

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

**12 septembre 2014**

Merci d'adresser vos questions avant le **lundi 08 septembre 2014**  
à la délégation UNSA :

Pour la délégation **UNSA/Cheminots** :

Cyril Pilger	Equipe LT Metz,	06.88.87.76.19
Julien Grosjean	Secteur CREQ 2 Sud	06.11.71.23.97
Marc André Sailley	Parcours SET Thionville	06.11.98.71.01
Geoffrey Sar	ATL Voie	06.23.74.07.22
Martial Dodeler	Parcours SET Trans. Metz	06.16.55.60.42
Eric Boisson	Cellule Travaux Voie	06.08.75.61.51
Régis Rawolle	Pôle PPL	06.20.52.78.64

L'UNSA-Cheminots signe l'accord salarial dont voici la teneur :

UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)



- + 0.5% sur traitement au 1<sup>er</sup> juillet 2014,
- Evolution de 250 à 300 Euros de la prime de vacances dès 2014, avec rappel de 50 Euros sur solde de juillet 2014,
- Evolution de 200 à 400 Euros du budget moyen de La Prime dès 2015,
- Alignement des montants des allocations de déplacement du régime général du groupe 2 (qualifications A à E) vers le groupe 1 (qualifications F à H) dès le 1<sup>er</sup> octobre 2014,
- Extension de l'éligibilité aux personnels contractuels des annexes B et C des allocations familiales supplémentaires,
- GIPAC, Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat des Cheminots renouvelée pour l'exercice « 2011 à 2014 »,
- Ouverture d'un chantier de réflexion concernant la grille salariale, y compris les agents de Conduite,
- Accès dès notations 2015 à la position 19 (qualification D niveau 2) et 13 (qualification TA niveau 2),
- Mise en place d'un comité de suivi de l'accord.



UNSA-Cheminots Lorraine :  
 Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
 Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)

